

# MOBILITÉ

Aujourd'hui réduite à un rôle de rond-point, la place de la Concorde a été pensée à l'origine pour allier les caractéristiques d'une place urbaine, créée pour le roi et d'un espace de promenade. Elle devient un point de convergence entre les deux rives de la capitale avec la construction du pont de la Concorde, inauguré en 1792. Au XIX<sup>e</sup> siècle, en lien avec les projets haussmanniens, l'espace est remodelé pour répondre aux enjeux de densité urbaine et de mobilité. L'esplanade s'ancre alors dans les grands tracés est-ouest, de la place de l'Étoile jusqu'au Palais-Royal, puis jusqu'à l'Hôtel de Ville, avec la percée de la rue de Rivoli, et dans l'axe Madeleine - Assemblée nationale.

## Un axe d'usage quotidien

La place de la Concorde est le théâtre de flux importants, tant pour les véhicules motorisés que pour les mobilités douces (cyclables et pédestres). La circulation est toutefois complexe sur cette vaste esplanade pour tous les usagers et notamment les piétons. Il faut en moyenne 6 minutes à un piéton pour traverser la place, dans des conditions inconfortables voire dangereuses.

À l'occasion de l'installation éphémère du Village Rugby pour la Coupe du monde de rugby à l'été 2023, puis du Concorde Park cet hiver, la Ville a expérimenté la piétonisation de la moitié est de la place, en regroupant

les circulations automobiles côté ouest avec le passage de 8 voies tournant autour de l'obélisque à 2 x 4 voies en double sens.

Pour l'avenir, il s'agit de repenser la place non seulement comme un espace de circulation pour tous les modes, mais aussi comme un espace de vie et de rassemblement. Un lieu où il fait bon se promener et flâner autour de l'obélisque, des fontaines, en renouant avec le patrimoine architectural et végétal de cette place. Il est important de proposer aux Parisiennes et Parisiens et aux visiteurs de redécouvrir son histoire et ses perspectives.

## Plans de circulation de la place de la Concorde



ANCIEN PLAN DE CIRCULATION



PLAN DE CIRCULATION DE SEPTEMBRE 2023 À MARS 2024

Cette configuration a montré des résultats significatifs, avec une **augmentation de la fluidité du trafic** (vitesse moyenne en hausse de 45,5 %) et moins de congestion, pour des niveaux de circulation identiques à la configuration en pleine jauge.

## LA PLACE LA CONCORDE C'EST\* :

**3 300** piétons  
aux heures les plus fréquentées,  
qui mettent en moyenne **6 minutes**  
pour traverser la place à pied  
entre le jardin des Tuileries  
et les Champs-Élysées.

**40 000** m<sup>2</sup>  
dédiés à l'**automobile**

Un peu plus de  
**70 000** m<sup>2</sup>,  
l'équivalent de 10 terrains de rugby  
ou 250 terrains de tennis.

**3 200**  
vélos/trottinettes  
aux heures les plus fréquentées.

**2 000** m<sup>2</sup>  
dédiés aux **vélos**

MAIS AUSSI :

**4** lignes de bus  
(42, 45, 72 et 73) et **5 arrêts**

Environ  
**5 400**  
véhicules par heure

# UN PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

Imaginer la place de la Concorde demain, c'est la penser au-delà d'un simple carrefour automobile. Les différents aménagements qui se sont succédés tout au long de son histoire démontrent que cette place n'a pas toujours été minérale et uniquement dédiée aux circulations : des fossés, des plates-bandes accueillait une végétation et des usages bien différents. La place pourrait ainsi être repensée à la manière d'une couture, et non d'une coupure, entre le jardin des Tuileries et les Champs-Élysées.

## Les axes structurants du projet

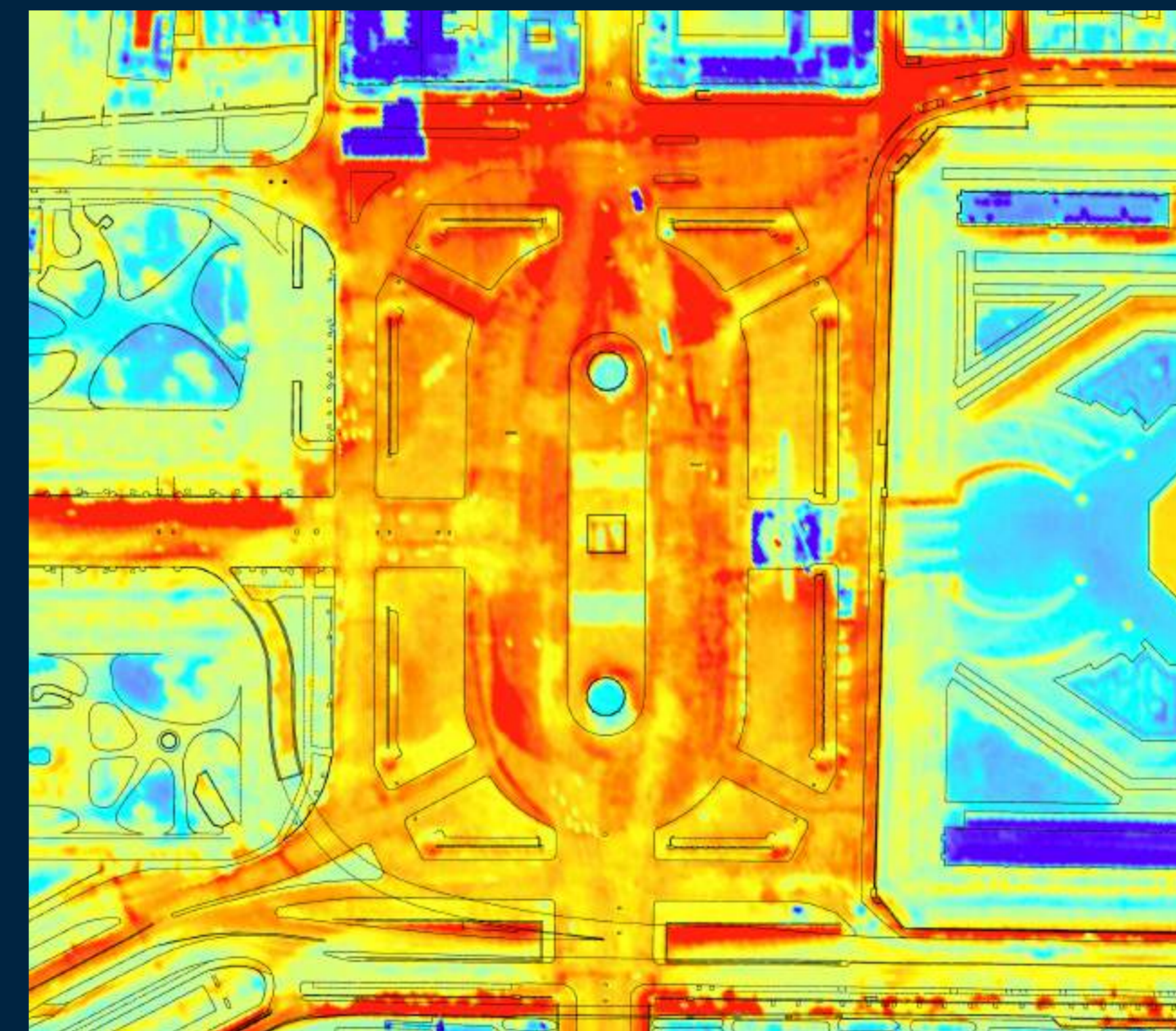
Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la place de la Concorde devient un espace de rassemblement populaire, mais aussi un lieu de promenade urbaine. Renouer avec ces usages historiques et redécouvrir la place comme un lieu propice à la promenade et à la découverte du patrimoine historique est possible, en repensant les itinéraires piétons pour les rendre plus confortables, en rétablissant un lien plus fluide entre le jardin des Tuileries et les jardins des Champs-Élysées, en intégrant à nouveau la place de la Concorde dans le paysage de la Seine. Cette démarche s'inscrit dans un projet de réappropriation de l'espace public, héritier de la tradition historique des promenades dont le réaménagement a été engagé ces dernières années.

S'inscrivant dans l'histoire pour répondre aux enjeux actuels, les objectifs d'aménagement sont les suivants :

- **pacifier et apaiser** la plus grande place parisienne, en facilitant sa traversée et privilégiant les mobilités actives ;
- **lutter** contre l'îlot de chaleur, rafraîchir la place et favoriser les continuités écologiques ;
- **renouer** avec le patrimoine végétal, l'histoire de la place et ses perspectives emblématiques ;
- **préserver** la vocation d'espace de rassemblement de la Concorde.

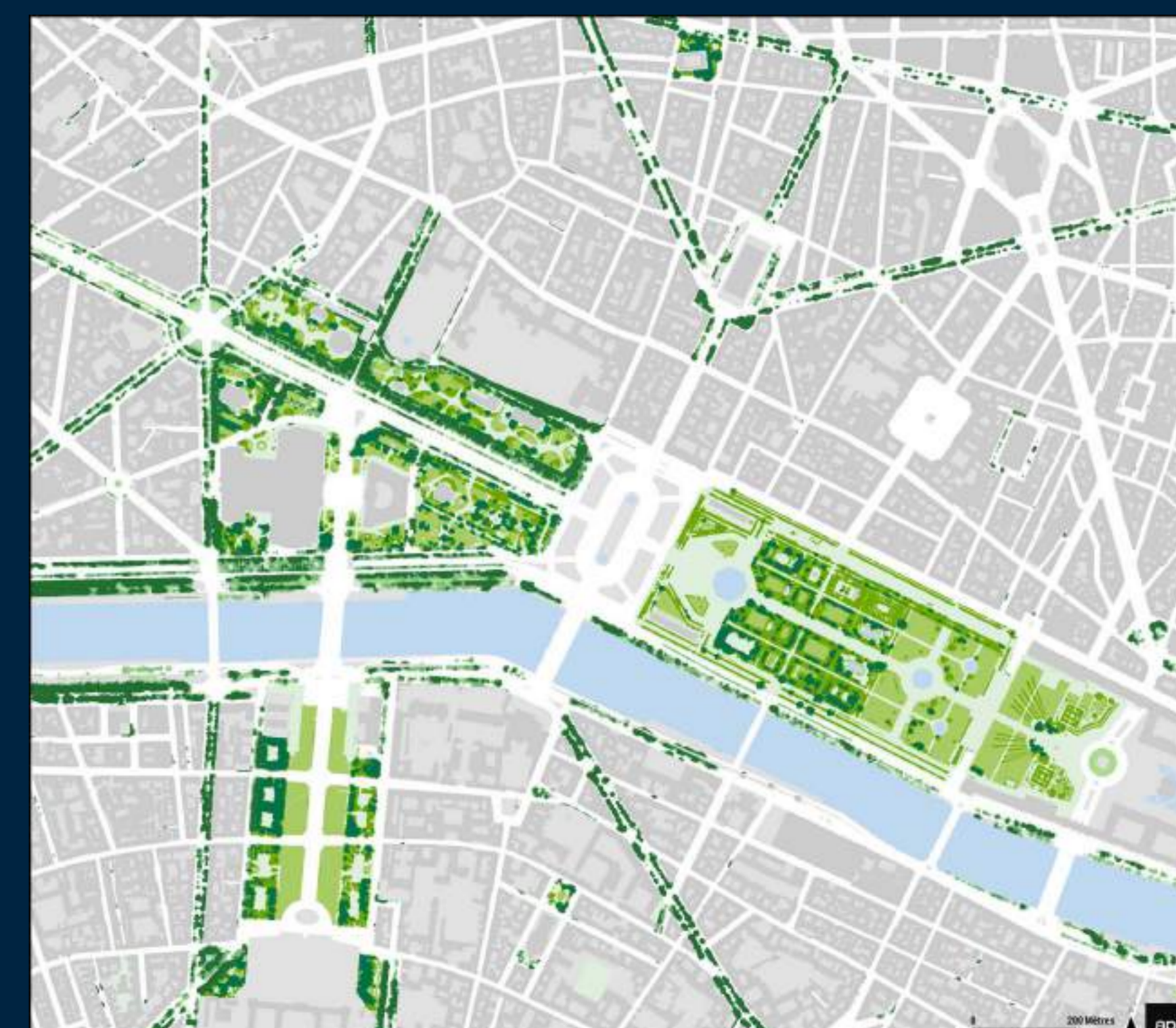
## Une place résiliente

Paris, comme de nombreuses grandes villes, se prépare à affronter des températures estivales pouvant atteindre les 50 °C, l'urgence à réhabiliter cette place exclusivement minérale se fait donc sentir. Quelques pistes sont dressées pour répondre aux enjeux actuels : donner davantage d'espaces aux piétons et aux cyclistes, renouer avec l'héritage végétal de la place, son histoire et ses perspectives emblématiques, tout en préservant son rôle essentiel de rassemblement au cœur d'une ville plus agréable, durable et résiliente.



## Cartographie des températures sur la place de la Concorde

Cette cartographie met en évidence les variations de températures sur la place de la Concorde lors des périodes de fort ensoleillement. L'analyse révèle que la place, en raison de son caractère minéral, est sujette à une élévation significative de la température. Le revêtement des sols tels que le béton et le pavé contribue à l'absorption et à la rétention de la chaleur, créant ainsi un phénomène d'îlot de chaleur. En conséquence, l'espace est soumis à de très fortes températures, source d'inconfort en période estivale ensoleillée et en période de canicule.



## Cartographie des espaces verts aux abords de la place de la Concorde

Ce plan met en évidence la singularité de la place de la Concorde, encadrée par le jardin des Tuileries, les jardins des Champs-Élysées et la Seine, elle se distingue par son aspect minéral. Cette configuration souligne l'enjeu de continuité écologique.

## PÉRIMÈTRE ET DÉMARCHE

Dans la continuité des premières mises en valeur patrimoniales engagées, avec la rénovation des fontaines, des deux guérites de Lille et Strasbourg et des espaces verts des jardins des Champs-Élysées, le réaménagement de la place de la Concorde est un nouvel acte dans la mise en valeur des espaces publics « emblématiques parisiens ».

Dans l'esprit des grandes promenades alentour, cette démarche valorise le patrimoine historique de la place tout en invitant les usagers à se réapproprier l'esplanade et les perspectives monumentales qu'elle offre.

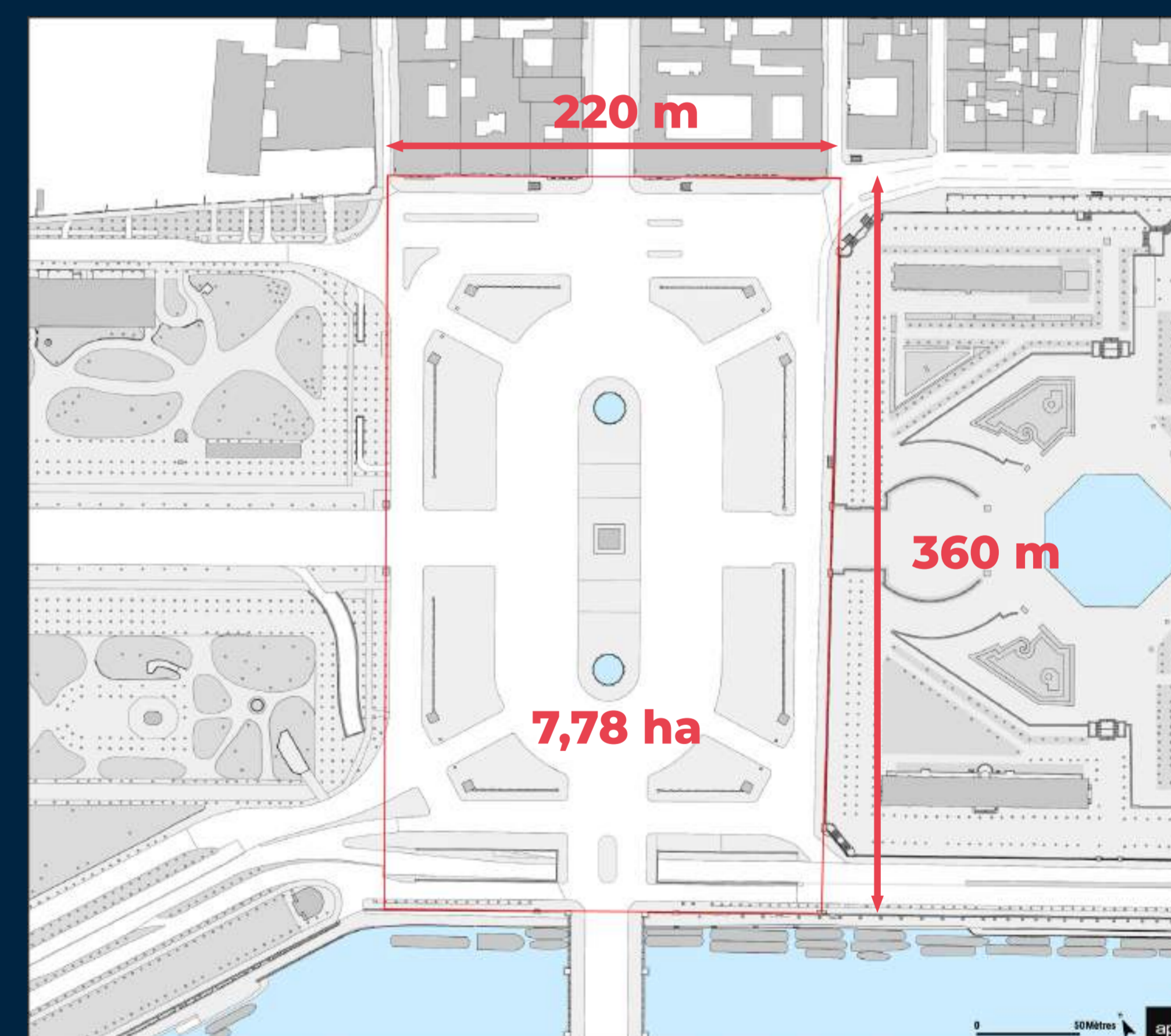
### Un périmètre de l'opération

Le projet de réaménagement de la place de la Concorde s'étend sur 7 hectares et couvre l'intégralité de la place, de la Seine à l'hôtel de la Marine, des jardins des Champs-Élysées au jardin des Tuileries. Cette place, symbole parisien des grands aménagements du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, est classée monument historique depuis 1937. Elle est également inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO pour sa valeur universelle exceptionnelle.

### Une démarche partenariale

En parallèle de la concertation publique, la Maire de Paris a souhaité réunir une commission de spécialistes du patrimoine, de l'architecture, de la mobilité et des questions climatiques pour proposer des orientations d'aménagement de la place, à même de réconcilier les enjeux de protection du patrimoine et d'adaptation de la Ville au dérèglement climatique.

Le programme des travaux, qui sera transmis au maître d'œuvre à l'automne, sera nourri de la concertation publique et des orientations de la commission d'experts. Il sera soumis à la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture, qui validera le programme de cet espace classé monument historique.



## LE CALENDRIER DE CONCERTATION DU PROJET

**4 avril**  
Réunion de lancement

**entre le 8  
et le 18 avril**  
Marche exploratoire  
et temps d'immersion

**24 avril**  
Atelier patrimoine

**30 avril**  
Atelier mobilité

**6 mai**  
Atelier usages et résilience

**mi-septembre**  
Bilan de la concertation  
versé au programme de travaux

2024



CONCERTATION PUBLIQUE SUR  
LE RÉAMÉNAGEMENT DE  
LA PLACE DE LA CONCORDE

## CONCERTATION PUBLIQUE SUR LA PLACE DE LA CONCORDE

Le réaménagement de la place de la Concorde représente une opportunité unique de repenser cet espace emblématique : comment préserver et valoriser son patrimoine tout en répondant aux enjeux climatiques ? Comment faire de la Concorde une place résiliente ? Comment faire cohabiter les différents usages et modes de déplacement ?

### CONCERTATION OUVERTE

du 02 avril à 8 h 30 au 29 mai à 17 h 00

## Informez-vous et donnez votre avis

### AU PROGRAMME :

#### Réunion publique de lancement :

- **jeudi 4 avril à 19 h** au Théâtre de la Concorde (8<sup>e</sup> arr.)

#### Ateliers participatifs thématiques :

sur inscription

- En format distanciel (visio conférence) :
  - atelier patrimoine, **mercredi 24 avril à 19 h**
- Au Théâtre de la Concorde (8<sup>e</sup> arr.) :
  - atelier mobilité, **mardi 30 avril à 19 h**
  - atelier usages et résilience, **jeudi 16 mai à 19 h**
- Marche exploratoire, **jeudi 11 avril à 19 h**

**Registre en ligne** vous permettant de vous exprimer et donner votre avis sur le site [decider.paris.fr](https://decider.paris.fr)

Vous souhaitez participer aux ateliers thématiques et à la marche exploratoire ?  
Inscrivez-vous sur [decider.paris.fr](https://decider.paris.fr)  
ou par mail [concorde@ville-ouverte.com](mailto:concorde@ville-ouverte.com)



Pour suivre toute l'actualité du projet et donner votre avis rendez-vous sur [decider.paris.fr](https://decider.paris.fr)